



# MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2025

Délibération n°2025-027-DE

## OBJET : Demande de subvention associations

**En exercice :**  
18 membres

**Présent(s) :** 12

**Excusé(s) :** 5

**Pouvoir(s) :** 4

**Absent(s) :** 1

Pour : 16

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Le dix huit juin deux mille vingt cinq, 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

**Date de convocation :** 11 juin 2025

**Les membres présents en séance :**

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Frédéric DUFOUR, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Pierre-Marie BROSE, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Patricia CHOMARAT pouvoir à Yves CHAZAL, Patrick MICHAUD pouvoir à Alain CHEVET, Marie-Noëlle THIOLLIER pouvoir à Patrice COUCHAUD, Stéphanie SEON pouvoir à Jeanne MAILLARD

**Le ou les membres absent(s) :**

Sabine GAUDIO

**Le ou les membres excusé(s) :**

Patricia CHOMARAT, Patrick MICHAUD, Marie-Noëlle THIOLLIER, Stéphanie SEON, Céline VACHERON

**Secrétaire de séance :** Monsieur Yves CHAZAL

Suite à la commission Finances du 11/06/2025, Madame MAILLARD propose à l'assemblée d'octroyer les subventions suivantes :

- Amicale du personnel : 650 € au titre de l'année 2024 et 650 € au titre de l'année 2025
- BTP CFA de la Loire : 50 € pour 1 élève
- Association Roannaise Pour l'Apprentissage : 100 € pour 2 élèves
- Forézienne de Champdieu : 1 000 € de subvention représentant 40 % des dépenses d'animation et de confection de banderole pour l'organisation de l'évènement « Soirée des bandas » du 28 juin 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20250618-2025-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2025

Publication : 20/06/2025

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :**

- **APPROUVE** la proposition de la commission Finances du 11/06/2025,
- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :
  - **Amicale du personnel de la commune de Champdieu** : 1 300 €
  - **BTP CFA de la Loire** : 50 € pour 1 élève
  - **Association Roannaise Pour l'Apprentissage** : 100 € pour 2 élèves
  - **Forézienne de Champdieu** : 1 000 € de subvention représentant 40 % des dépenses d'animation et de confection de banderole pour l'organisation de l'évènement « Soirée des bandas » du 28 juin 2025.

Champdieu, le 18 juin 2025

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20250618-2025-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2025  
Publication : 20/06/2025